

LYS ROUGE

ISSN 0150 - 4428
octobre 1982

REVUE TRIMESTRIELLE D'ETUDES ROYALISTES - N° 14 - 12 FRANCS



HEGEL, DIEU et l'ETAT (Bertrand Renouvin) - DOCUMENTS sur des MONARCHISTES ÉTRANGERS

AUTOGESTION-REVOLUTION-AUTONOMISME-ROYALISME

EDITORIAL

Est-il bien habile, commercialement parlant, de vous l'avouer ? Ces derniers temps, le «Lys Rouge» a eu chaud.

Car, avec le lancement de notre nouvelle revue, se posait la question du double emploi éventuel.

En raison de son succès précisément, notre bulletin ne risquait-il pas d'être un concurrent pour la Revue, lui faisant manquer peut-être quelques dizaines d'abonnements nécessaires ?.. Pour notre part nous étions prêts à sacrifier le «Lys Rouge» sur l'autel d'une véritable revue. Mais les chiffres ont parlé. Les deux projets peuvent vivre en bonne intelligence.

A condition cependant que le «Lys Rouge» s'affirme dans son rôle spécifique de revue-laboratoire, publiant tout ce qui se fait dans notre mouvement, tout ce qui n'aurait pas sa place ailleurs (dans le bimensuel, la revue, «Royaliste-Université» ou nos bulletins locaux...). Le «Lys Rouge» se veut aussi organe de libre expression des militants. Ne pourrait-il pas être le lieu idéal de préparation du prochain Congrès ? Encore faudrait-il que la direction du mouvement et les adhérents eux-mêmes lui en donnent l'occasion et les moyens.

F.A.

SOMMAIRE

- Courrier des lecteurs page 2
- La Nar et le PPM : une ligne politique pour l'an 2000 (traduction d'un article de «Monarchia Oggi») page 3
- Reportage italien sur les Journées Royalistes page 7
- Hegel, Dieu et l'Etat page 11
- Etude du revenu agricole page 25

Dans le prochain numéro du Lys Rouge : «Royalistes et Républicains à Lyon dans les années 1830, des alliances inattendues». Une étude sur des documents originaux pour renouveler notre vision historique du royalisme.

LE LYS ROUGE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
Directeur de la Publication : Yvan Aumont
Dépôt légal 1982 - 3 - Commission paritaire 62 187
Imprimerie spéciale

BULLETIN D'ABONNEMENT AU LYS ROUGE

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

.....

date de naissance / profession :

s'abonne au Lys Rouge pour 4 numéros et verse (soutien : 60 F), (abonnement normal : 40 F)
à l'ordre de ROYALISTE CCP 18 104 06 N Paris, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

COURRIER DES LECTEURS

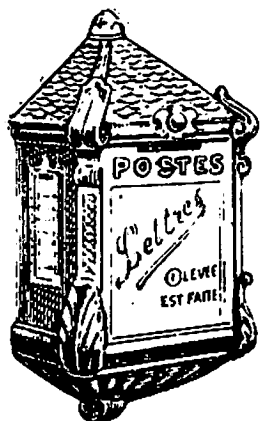
J'ai apprécié le numéro 13 de juillet 1982 du «Lys Rouge».

En ce qui concerne sa seconde partie, consacrée au «monarchisme international», son intérêt politique est, comme vous le dites, limité. Des relations avec la «Constantinian Society» et autres sociétés fantaisistes ne contribueront guère à rasseoir le Roi sur le trône de France. Par contre, l'Union Internationale Monarchiste met en valeur l'idéal monarchique et permet des prises de contact avec des royalistes -parfois insoupçonnés- de pays de tradition monarchique vivant actuellement en République, que ce soit de l'est ou de l'ouest.

Puis-je me permettre de vous signaler amicalement une petite lacune à la page 21, lorsque vous parlez des «trois monarchies qui entourent notre pays». Vous en oubliez une quatrième, certes petite par la dimension de son territoire, mais importante à bien des égards - ne fut-ce, au yeux d'un Français, que pour l'affection qu'on y porte à la France. Je veux parler du Grand-Duché de Luxembourg dont la dynastie est vieille comme l'Europe. Le grand-duc est capétien par son père et Nassau par sa mère, il descend de Charles X par son arrière-grand-mère paternelle.

Mais cet oubli s'explique peut-être par le fait que vous y avez peu ou pas d'abonnés ou d'abonnées ? Dans ce cas le mal est réparé car j'en suis une ! Ma famille paternelle est luxembourgeoise d'origine lorraine; je suis devenue belge par mon mariage.

Je vois que votre bref tour d'horizon du monarchisme mondial aura une suite que je me réjouis de lire dans le prochain numéro du «Lys Rouge».



J.V.
(Bruxelles)

Pas mal du tout l'idée du «Lys Rouge» et son enquête sur le mouvement monarchiste dans le monde. (Cela permet de faire le point en évitant de faire une chronique mondaine et un courrier des altesses). Il me semble que l'on peut continuer dans cette voie, et si cela n'intéresse pas les lecteurs du «Lys Rouge», pourquoi ne pas faire une plaquette sur le sujet. J'ai particulièrement apprécié les reproductions de revues étrangères et les traductions d'entretiens. Le plus surprenant : le courant monarchiste U.S. Ils sont donc capables d'aimer autre chose que le coca-cola et le bass-ball.

De même l'article de Jean-Jacques était très intéressant, surtout pour nous provinciaux. Il était digne de paraître dans «Connexion», où il devait paraître initialement...

Dans l'ensemble le «Lys Rouge» est intéressant, mais devrait, avis personnel, s'orienter vers la recherche sociale, économique, etc. Ce serait un peu la justification de la couverture. Pourquoi ne pas reprendre les travaux de cellules, et même du feu Cercle Proudhon (Il mériterai même un article le présentant) ?

O.P.
(Mazamet)

DOCUMENT

LES MONARCHISTES ITALIENS

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le numéro 13 du «Lys Rouge», voici la traduction d'un article paru dans le numéro 1982 - 2 (février 1982) du mensuel «Monarchia Oggi» (via Rasella 155 - 0187 Roma - Italie - Tél. (06) 475.11.31/475.19.34)

LA NAR FRANÇAISE ET LE PPM PORTUGAIS UNE NOUVELLE LIGNE POLITIQUE POUR L'AN 2000

Le projet royaliste : ce n'est pas seulement une définition technique, mais aussi une synthèse globale des idées, des valeurs, des analyses pour un nouvel horizon politique : celui de l'an 2000.

«Le projet royaliste» c'est aussi le titre d'un livre de Bertrand Renouvin, dirigeant de la «Nouvelle Action Royaliste». Il y expose avec une grande simplicité le nouveau cadre politique qui devra caractériser le mouvement monarchiste européen tout entier.

C'est pour nous, royalistes italiens, l'occasion éclatante de comprendre, de s'ouvrir, et d'actualiser. Aujourd'hui plus que jamais, notre combat ne doit pas être lié au passé, mais doit être conscient de l'avenir, du choix de la nécessité. Nous devons saisir le neuf et accompagner le changement, en d'autre terme, redéfinir notre héritage culturel et historique et le transformer en potentialité révolutionnaire. Faire de la politique cela veut dire comprendre l'histoire, observer les époques et l'évolution des valeurs : cela suppose faire face, de ne pas émigrer dans une «oasis» de pureté idéologique, mais au contraire de rénover les instruments et les méthodes d'action, remettant sans cesse à jour la terminologie et le discours. Elaborer notre propre projet royaliste serait, pour nous autres monarchistes italiens, évoluer, sortir du ghetto où l'on nous a relégués (et où nous nous sommes nous-même enfermés). Ce serait sortir des habitudes mentales rigides, des dogmes, de l'arogance doctrinale, des archétypes culturels, qui pour être lumineux (voyez le manifeste de MONTEOMBRO) ne seraient qu'une cathédrale dans le désert sans une pratique politique adéquate capable d'intégrer la réalité et de proposer un message global de civilisation, des valeurs organiques et naturelles éternelles et de s'opposer à la fois à la société de consommation occidentale et bour-

geoise et au collectivisme matérialiste des communistes.

Ceci est le devoir de l'Union Monarchiste Italienne en tant qu'association politique d'opposition institutionnelle et proposant un choix autre. Dans toute l'Europe on se trouve devant ce choix : ou bien le monarchisme conservateur, nationaliste et autoritaire, ou bien le royalisme contestataire, populaire et « alternatif ». Le PPM et la NAR ont choisi cette dernière position et leurs succès sont à la portée de tous. Nous autres Italiens devons continuer notre lutte en direction du pays réel. Nous devons être les porte-voix et les interprètes de toutes les oppositions, de toutes les contestations sociales, culturelles, politiques, du système, unies dans un dessein unique : l'alternative monarchique.

C'est le sens du choix d'une monarchie « radicale » ni extrémiste ni conservatrice, fondé sur un consensus populaire. Mais pour faire ceci il est nécessaire de respecter toutes les conditions fondamentales définissant notre projet royaliste :

1/ POLITIQUE

Lutte pour s'identifier au pays réel opprimé par le pays légal (la république, la Mafia, les partis) qui ne représente plus le peuple. Elargir notre espace de liberté contre les empiètements de l'Etat de droit, contre le nouvel Etat policier démocrate-chrétien - socialiste, pour réaffirmer les libertés réelles opposées aux libertés formelles. Organiser les luttes politiques concrètes qui rejoignent ou approchent nos propres thèmes (autonomies locales, réalités régionales, lutte pour l'emploi, pour l'habitat, l'écologie, le référendum, les pétitions). Se définir ni de droite ni de gauche, mais procédant du pays réel et de la nation toute entière. La Monarchie est une synthèse organique, rassemblant la couronne et les citoyens.

2/ L'IDEOLOGIE

Ni conservatrice ni progressiste, la tradition est quelque chose d'éternel, elle est une synthèse du passé et du futur, à travers l'hérédité, l'incarnation et l'adaptation continuelle.

L'HOMME, LA PROPRIÉTÉ, LA RELIGION, LA HIÉRARCHIE, L'AUTORITÉ ET L'ARISTOCRATIE sont des valeurs éternelles mais qui éclairent également le « véritable » progrès; non pas le progrès nucléaire, scientifique, mais le progrès naturel, la flamme de la vie, le mouvement universel de

la nature, l'instinct de supériorité et d'amélioration qui appartiennent aux racines de tous les peuples et de toutes les cultures. Nous devons abandonner l'hystérie réactionnaire, l'immobilisme conservateur et toutes les concessions à la société libérale-bourgeoise qui à son tour est victime de cette «culture nord-américaine» imposée à la nôtre qui lui est certainement supérieures. Nous proposons notre culture, notre identité originelle, renouvelées dans un futur alternatif.

Un exemple : la reconquête du «sacré»; nous parlons comme Jean-Paul II d'humanisme chrétien, de métaphysique de la nature, de nouvelles spiritualités créatives.

3/ ECONOMIE

Reprenons toujours les axiomes du Pape : entre le collectivisme marxiste (voyez la Pologne), et la social-démocratie de l'Etat-providence, et du capitalisme effréné, nous proposons une troisième voie. Nous combattons pour la dignité de l'homme, pour l'humanisation du travail, pour la personnalisation et la créativité sur le lieu de travail, contre l'hégémonie de la bourgeoisie, contre son éthique économique, contre la logique du profit au dépens de la vue, de la nature et de la fraternité entre les hommes, contre la privatisation sauvage et l'étatisation bureaucratique.

Nous proposons une société monarchique inter-classes, qui arbitre entre les classes, («classes» étant compris plus dans le sens culturel que dans une signification économique).

Nous préconisons une autogestion du monde du travail (cogestion des moyens de production et actionnariat ouvrier) et de l'école. Nous voulons relancer le mouvement coopératif agricole et une saine planification économique. Nous devons retrouver l'équilibre entre les structures privées et publiques; nous devons proposer une décentralisation administrative dans un Etat monarchique représentatif ou fédéral.

4/ LES INSTITUTIONS

La lutte contre la république, comme cause première de toutes les crises italiennes (P2, les scandales, le chaos, la misère); la république a failli historiquement, et, comme concept juridique, elle est en fait totalement assujettie aux parties et aux factions, elle est la proie des oligarchies financières et le

symbole du gouvernement des parties. La monarchie au contraire est unité et continuité. Nous lutterons donc, non pour sa restauration, mais pour son instauration.

FABIO TORRIERO

traduit par R. Adriers

Il n'est pas très difficile de comprendre un article de journal en italien, en revanche il est assez fastidieux de faire de longues traductions. Nous allons donc faire l'expérience de vous livrer un autre texte de «Monarchia Oggi» en version originale.

Si l'un de nos abonnés possédait suffisamment la langue italienne pour nous donner une traduction faite sans peine, nous la publierions bien volontiers.

COME UN ITALIANO HA VISSUTO LE "DUE GIORNATE PER LA FRANCIA" A CONTATTO DIRETTO CON LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

24/25 Aprile, Teatro Studio-14, luogo dove si sono dati convegno i monarchici francesi per celebrare degnamente le loro «Journées Royalistes». Un appuntamento importante al quale partecipa anche il sottoscritto come monarchico italiano. È una sensazione illuminante: Stands, cartelli, bacheche, libri, manifesti, musica, buffets; ogni argomento (economia, sindacato, università, storia, cultura, politica) ha il suo settore particolare che illustra tutta l'attività, le riflessioni che i monarchici hanno svolto in merito. Molta gente, afflusso continuo di monarchici e di cittadini francesi interessati. È questo il contatto che la Nouvelle Action Royaliste sa stabilire col paese, con l'opinione pubblica. A ridosso dei «forum», ove si svolgono le conferenze-dibattito, campeggiano bandiere e giganteschi gigli rossi, emblemi della casa reale francese. L'organizzazione è estremamente funzionale e molti sono i giovani militanti della NAR. Un cocktail di temi nell'interessante formula delle «giornate monarchiche». SABATO 24: Gérard Leclerc ci illustra il suo recente libro «Con Bernanos» teso a evidenziare il suo messaggio politico ed esistenziale. Philippe Cailleux e Alain Solari, in un altro forum hanno trattato il tema «Gollismo e legittimità». Dimostrando che occorre un nuovo potere indipendente dai partiti, dalle oligarchie economiche, che sappia arbitrare le sorti del paese, assicurando quell'equilibrio fra le classi sociali necessario all'unità e alla stabilità. Solo la Monarchia può farlo; la nuova legittimità monarchica sorgerà alla luce delle garanzie e dei servizi che essa saprà offrire al popolo. Gli attuali regimi non offrono più giustizia e libertà, non rappresentano più il paese reale; la nazione nei suoi interessi più veri. Poi è la volta di temi fondamentali quali: «Maggio 68 — Fillazione o rottura», «Quale avvenire per la sinistra» e «Ripensare l'Economia», temi che inseriscono la NAR nel vivo del dibattito politico nazionale. DOMENICA 25 è la vol-

ta dell'originale e incisiva conferenza di Pierre Boutang «La monarchia è l'anarchia più uno» in cui è stato elaborato e illustrato il progetto statuale della NAR. Anarchia sta per un insieme di corone concentriche autogestite che devono caratterizzare lo stato del futuro: autogoverno regionale, autogestione operaia, rappresentanza delle comunità locali, decentramento, autonomie municipali, provinciali, comunità professionali. In una parola: «nuova cittadinanza» per i francesi, ossia la moderna riedizione del concetto tradizionalista delle libertà concrete, contro quelle astratte di oggi, perché espropriateci dalla partitocrazia, dalle mafie economiche, dal consumismo capitalistico. La monarchia sarà il vertice federatore di queste realtà locali rivalutate. Infine il dibattito finale tra gli intervenuti alle «giornate» con Bertrand Renouvin, che ho intervistato (vedere pagina accanto). Porterò in Italia, l'esperienza dei monarchici francesi, la loro serietà di analisi; ma soprattutto un insegnamento fondamentale. Pur esistendo in Francia la più totale radicalizzazione della lotta politica fra destra (Chirac, G. D'Estaing) e sinistra (Mitterand, Marchais), ho visto alle «giornate» per la prima volta incontrarsi esponenti del partito gollista e del partito socialista (come Bondoux membro del comitato direttivo del PS, e O. Germain Thomas gollista) uniti nella e dalla linea politica monarchica alternativa, segno emblematico del ruolo positivo che viene svolto dai monarchici in Francia, segno di maturità

politica e dimostrazione che se un'azione programmatica è seria, essa non può che incontrare riconoscimenti da parte di tutti gli schieramenti politici. Dimostrazione che l'alternativa che noi proponiamo è l'unica in grado di oltrepassare le barriere destra-sinistra, è l'unica in grado di farsi popolo, di farsi nazione. Come dice Axel Tisserand «Il nostro monarchismo nasce da un rifiuto, da una constatazione quotidiana che coinvolge tutta la società moderna; il nostro monarchismo vuole essere il veicolo di un sollevamento della vita contro il nichilismo contemporaneo. E il carattere essenziale della monarchia non è proprio quello di un potere a misura d'uomo? La rivoluzione non può farsi che per il Re!». La Nouvelle Action Royaliste nella Francia di oggi raccoglie gollisti delusi, anarchici, giovani di sinistra demotivati dalle esperienze del loro partito, ecologisti che hanno compreso che occorre legittimare culturalmente le loro battaglie, nell'ambito di una politica territoriale nuova, come risultante di una linea alternativa.

La NAR ha lanciato ultimamente la proposta della costituzione dei «Clubs per la nuova cittadinanza» aperti a tutte le forze nazionali, rivoluzionarie che si battono contro i totalitarismi di Stato. E concludo con le parole di Sylve Fernoy: «La NAR è una comunità militante, non sarà mai un partito tradizionale, è soltanto un LUOGO POLITICO DI UNIONE DEI FRANCESI, CHE PROPONE UN VEICOLO DI CONCILIAZIONE: LA MONARCHIA».

MONARCHIA-OGGI: «QUALI FURONO LE RAGIONI DELLA SCISSIONE DEL 1971, CHE VI DIVISE DAL TRONCONE STORICO DEI MONARCHICI FRANCESI? QUEI MOTIVI SONO ANCOR'OGGI VALIDI?»

BERTRAND RENOUVIN: «Le cause profonde della creazione della Nouvel-

le Action Royaliste (N.A.R.) sono state politiche e intellettuali. Gli eredi dell'Action Française avevano ridotto il movimento monarchico francese a una sorta di museo ove venivano venerati gli scritti di Charles Maurras, senza sapere che molte delle sue analisi erano superate e altre francamente contestabili. La battaglia del monar-

chismo francese era una battaglia di estrema destra e consisteva solo in celebrazioni senza alcuno spirito critico. L'idea monarchica francese s'andava così screditando presso l'opinione pubblica. CREANDO LA NAR NOI ABBIAMO VOLUTO RIPRENDERE LA NOSTRA LIBERTÀ INTELLETTUALE, FARE UN'ANALISI APPROFONDATA DELLA SOCIETÀ FRANCESE, STACCARE IL MOVIMENTO MONARCHICO DELL'ESTREMA DESTRA (con la quale non ha nulla a che spartire) E STABILIRE, INFINE, UN DIBATTITO CON TUTTE LE FAMIGLIE POLITICHE E INTELLETTUALI DELLA NAZIONE, e notoriamente con la corrente di sinistra. Questo dialogo con la sinistra ha molto scandalizzato. Ma noi da tempo c'eravamo accorti che le posizioni dei giovani di sinistra erano analoghe alle nostre per ciò che riguarda la contestazione nei confronti della società capitalistica, il loro desiderio di cambiare la vita, di giustizia, di libertà, che ha condotto loro, successivamente a rompere anche con lo stesso marxismo. OGGI LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE È AL CENTRO DEL DIBATTITO INTELLETTUALE ED È RIUSCITA A FARSI CONOSCERE COME UN MOVIMENTO POLITICO SERIO, ORIGINALE E POSITIVO PER LA QUALITÀ DELLE PROPRIE RIFLESSIONI E PER IL RIGORE DELLE PROPRIE POSIZIONI. Tutto questo lavoro non sarebbe stato possibile se non avessimo abbandonato gli eredi dell'Action Française alle loro nostalgie.

MONARCHIA-OGGI: «IN EUROPA VOI SIETE CONSIDERATI COME I PRECURSORI DI UNA NUOVA LINEA POLITICA MONARCHICA, CHE I PIÙ MALIGNI DEFINISCONO DI SINISTRA, PERCHÉ?»

BERTRAND RENOUVIN: «Questa politica è nuova per chi confonde i monarchici con l'estrema destra o con la destra in generale. MA IN REALTÀ RESTA FEDELE ALLE IDEE FONDAMENTALI DEL MONARCHISMO, CHE SONO IDEE DI GIUSTIZIA E LIBERTÀ; principi ribaditi dal Conte di Parigi. La monarchia come significato è certamente tradizionale, ma anche innovatrice e sicuramente rivoluzionaria sul piano economico e sociale. È vero che in Francia molti dicono che siamo monarchici di sinistra e questo solo perché abbiamo apprezzato la critica nei confronti della società dei consumi, perché abbiamo rifiutato tutti i compromessi col capitalismo liberale e con l'imperialismo americano. Questo perché abbiamo votato per la François Mitterrand alle ultime elezioni presidenziali ritenendo che il suo progetto politico s'avvicinasse al nostro soprattutto in materia di decentramento, di nazionalizzazione dei gruppi industriali egemoni, e in materia di autogestione operaia. MA CIÒ NON SIGNIFICA ADESIONE ALLA SINISTRA. MA SEMPLICEMENTE DESI-

DERIO DI CAMBIAMENTO, DI GIUSTIZIA E DI LIBERTÀ. D'altra parte non possiamo ammettere che un solo partito (anche socialista) controlli il potere politico che invece deve essere al di fuori dei partiti e dei gruppi di pressione. INFINE NOI RIFIUTIAMO IL MARXISMO, CHE È UN'IDEOLOGIA TOTALITARIA, L'IMPERIALISMO SOVIETICO DI CUI IL PARTITO COMUNISTA FRANCESE S'È FATTO COMPLICE, A DIFFERENZA DEI PARTITI COMUNISTI ITALIANI E SPAGNOLI».

MONARCHIA-OGGI: «RIVOLUZIONE TRANQUILLA» È IL TITOLO DEL TUO ULTIMO LIBRO. MA È ANCHE UN'INDICAZIONE DI LOTTA. PUOI SPIEGARLO AGLI ITALIANI?

BERTRAND RENOUVIN: «L'auspicio fondamentale di questo libro è l'indicazione di una nuova via: la via di una rivoluzione antitotalitaria. Questa rivoluzione deve essere politica: si tratta di liberare lo stato dalla dittatura dei partiti e delle potenze del «denaro» restituendogli le condizioni della sua indipendenza. Per la NAR SOLO LA MONARCHIA PUÒ COMPIERE QUESTA RIVOLUZIONE E SPETTA AL POPOLO METTERLA IN OPERA.

È evidente che il sistema marxista abbia concretamente fallito e che il capitalismo liberale stia conoscendo una crisi profonda che proviene del resto, dalla sua stessa natura. Si tratta dunque, di trovare una nuova via che lo esplicito nel mio libro: QUELLA DELLA REGIONALIZZAZIONE, DEL DECENTRAMENTO, QUELLA DI UNA PIÙ GRANDE AUTONOMIA DEI MEZZI DI PRODUZIONE, QUELLA DELL'AUTOGESTIONE NELLE IMPRESE. Si tratta infine, di definire un progetto diplomatico per la Francia, tale da consentirle di resistere sia all'imperialismo russo, sia a quello americano, in sintonia con tutti gli altri paesi europei e del terzo mondo che vorranno liberarsi da questa morsa generatrice di guerre e di oppressione per i popoli».

MONARCHIA-OGGI: «VOI AVETE VISSUTO IN FRANCIA DUE ESPERIENZE STORICHE IMPORTANTI: QUELLA DEL LIBERALISMO CAPITALISTICO GISCARDIANO E QUELLA ATTUALE DEL SOCIALISMO. QUAL'È LA VOSTRA POSIZIONE PIÙ CONCRETAMENTE?»

BERTRAND RENOUVIN: «Fin dall'inizio noi eravamo radicalmente ostili a Giscard, che rappresentava la presa del potere da parte dell'aristocrazia finanziaria, che nessun monarchico può ammettere. Poi abbiamo constatato che la gestione liberale capitalista stava impoverendo la Francia. F. Mitterrand invece, ha intrapreso un certo numero di riforme necessarie: dalle nazionalizzazioni che limitano la potenza del capitalismo, a una politica di ricon-

quista del mercato interno e a una politica di moderato decentramento. Ma ciò presenta un certo numero di rischi: la volontà di potenza del Partito Socialista (che ha già provocato dei fenomeni di rigetto) l'evenienza che il decentramento resti lettera morta per colpa delle lottizzazioni fra i partiti e non è ancora provato che le imprese nazionali conserveranno la loro autonomia reale e non è ancora sicuro che il Presidente della Repubblica resti totalmente estraneo ai ricatti dei partiti che lo sostengono. Senza passare all'opposizione, noi dobbiamo fare un certo numero di riserve, e ribadire senza sosta che la QUESTIONE DELLO STATO, DEL SUO ARBITRAGGIO NECESSARIO, CHE È LA CONDIZIONE DI OGNI GIUSTIZIA E DI OGNI LIBERTÀ, NON È ASSOLUTAMENTE STATA RISOLTA».

MONARCHIA-OGGI: «SECONDO TE, SI PUÒ RINNOVARE IL MOVIMENTO MONARCHICO IN EUROPA?»

BERTRAND RENOUVIN: «Io non voglio dare lezioni di monarchismo. Spetta a ogni movimento monarchico procedere alle proprie riflessioni interne, operare le critiche necessarie, compiere le trasformazioni che possono farsi. Ciò in Francia si è verificato con la N.A.R. Ciò si è fatto in Portogallo grazie al Partito popolare monarchico. Gli orizzonti da noi raggiunti non sarebbero stati possibili senza la rivoluzione interna che i nostri amici monarchici portoghesi intrapresero verso gli anni sessanta. Ciò prova che il rinnovamento e lo sviluppo di un movimento monarchico moderno è possibile solo quando è realmente desiderato dai suoi militanti».

MONARCHIA-OGGI: «COSA POSSO NON FARE INSIEME L'U.M.I., LA N.A.R. E IL P.P.M.?»

BERTRAND RENOUVIN: «Innanzitutto conoscersi, in seguito scambiare idee ed esperienze. Evidentemente dobbiamo rispettare le nostre tradizioni nazionali, le condizioni particolari della nostra lotta. Ma è certo che dobbiamo aiutarci sul piano della riflessione intellettuale. Come teorie politiche ed economiche noi siamo all'avanguardia e ancora una volta, l'esempio dei monarchici portoghesi dimostra che i monarchici possono concretamente apportare delle soluzioni utili ai problemi del nostro tempo. I POPOLI AI QUALI NOI APPARTENIAMO, PORTATORI DI STORIA E DI CULTURA, SONO IN PREDA A UNA PROFONDA CRISI DI CIVILTÀ. IO AUSPICO CHE I MONARCHICI UNITI ALLE FORZE VIVE DEI LORO PAESI RISPETTIVI, SI PONGANO ALLA TESTA DI UNA BATTAGLIA FONDAMENTALE: LA BATTAGLIA DELL'UOMO CONTRO IL NICHILISMO CONTEMPORANEO».

ITALIE

IL CONSERVATORE

REDAZIONE E AMMINISTRAZIONE IN BERGAMO
VIA S. BENEDETTO, 6 — TELEFONO 22.24.98

MENSILE POLITICO
NOTIZIE - INFORMAZIONI - COMMENTI

ANNO X — N. 11 - 12 — Novembre - Dicembre 1979
Sped. in abb. post. Gr. III — UNA COPIA L. 300
In caso di mancato recapito restituire al mittente

Per una politica conservatrice

La sconfitta elettorale di D.N. e il suo recente scioglimento sembrerebbero dimostrare l'impossibilità di costruire anche in Italia una formazione politica di destra moderata e conservatrice. Diciamo anche perché è noto che all'estero si pone non già il problema della costituzione di una simile formazione, ma della conquista del potere da parte di movimenti politici di destra, soli o in alleanza con forze liberali o centriste. I conservatori hanno vinto le ultime consultazioni elettorali tenutesi in paesi fra loro distanti e diversi come il Regno Unito, Svezia, Australia, Nuova Zelanda, Canada, Portogallo; i socialcristiani contano nel Libero Stato di Baviera oltre il 60 % dei voti, mentre l'alleanza CDU-CSU dispone nell'intera Germania Federale della maggioranza relativa, anche se è condannata all'opposizione dal comportamento filosocialista dei liberali tedeschi. In Francia, pur fra contrasti e

VITTORIO EMANUELE III VITA DI UN RE

Girate, o lettori, da un capo all'altro di questa Italia del 1980: troverete vie, piazze e monumenti intitolati al personaggio più svariato, con una pleiade di Gramsci, di Matteotti e di don Minzoni, con un buon numero di Cavour e di Mazzini, con una certa persistenza di Garibaldi e di Vittorio Emanuele II, con qualche residuo di Umberto I, con una gran varietà di nominativi diversi, dal turpe Bresci di certe città toscane ai pacifici Monsignori delle valli lombardo-venete. Non trovate nulla, dico nulla, che ricordi Vittorio Emanuele III, ossia colui che fu Capo dello Stato Italiano per quasi mezzo secolo!

Non vi siete mai chiesti il perché di questo « black-out », calato come una cortina ad oscurare il ricordo di un uo-

mo tanto significativo? Il vostro giudizio è diventato così poco indipendente da non afferrare l'anomalia del fenomeno? Cercherò di spiegarvelo.

Vittorio Emanuele III simboleggia una Italia che è l'antitesi pressoché perfetta di quella del secondo dopoguerra. Una Italia che, uscita dalla lunga e complessa vicenda unitaria, si era affacciata al mondo con un grosso bagaglio di ambizioni e speranze, e nel giro di pochi decenni aveva cercato di trasformarsi prima da media potenza europea in grande protagonista continentale, e poi, addirittura, in nazione di importanza mondiale. Lo sforzo era stato grande e doloroso, pieno di contrasti e squilibri di ogni genere; alla fine, inserito in una situazione di conflitto al

di fuori delle possibilità e delle influenze del popolo italiano, aveva dato luogo ad una crisi drammatica.

LA SAGA DELL'ITALIA

Basta ricordare questo ciclo grandioso e traumatizzante per comprendere quanto esso infastidisca i padroni attuali dello Stato, preoccupati soltanto di incrementare le loro posizioni attuali dello Stato, preoccupati soltanto di incrementare le loro posizioni ideologiche e i loro personali arricchimenti.

Gli italiani conobbero vittorie esaltanti e sconfitte terribili; si spinsero fino al Don, nel Kenia, in Egitto, in Grecia, in Spagna; i confini nazionali giunsero a contatto con la Bulgaria; la diplomazia entrò in un contesto intercontinentale; i fenomeni politici italiani ebbero larghissime ripercussioni internazionali. In due guerre mondiali la parte dell'Italia fu enormemente superiore alle nostre forze effettive; nella prima fu, con ogni probabilità, determinante a favore dell'intesa.

Scoppiata la crisi (nel giro di pochissimi mesi, dalla fine di ottobre 1942 a

AI LETTORI

Il *Conservatore*, dopo un lungo silenzio, interrotto solo da un'edizione in ciclostile in numero sestuplo con tiratura limitata, riprende le pubblicazioni regolamentari.

Questo numero è un'edizione speciale che è dedicata alla rievocazione storica di Vittorio Emanuele III a cura del nostro collaboratore Franco

IDÉES

1976/1979

GERARD
LECLERC

* Ce livre est un recueil de l'intégralité des articles de
Gérard Leclerc parus dans la rubrique "IDÉES" du bi-mensuel
"ROYALISTE" de 1976 à 1979.

* Préfacé par Bertrand Renouvin et complété d'un index des
noms cités.

* Présentation technique : Volume de 160 pages réalisé en stencil
électronique - format 21x29,7 cm.



BON DE COMMANDE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

commande _____ exemplaires du livre " IDÉES" de Gérard Leclerc
et verse _____ F pour cela (prix franco : 70 F l'exemplaire)

Règlements à l'ordre de ROYALISTE, 17 rue des Petits Champs, 75001 PARIS
C.C.P. Paris 18 104 06 N



LE TEXTE QUI SUIVRAIT CONSTITUE LA TROISIEME PARTIE
D'UNE ETUDE DE BERTRAND RENOUVIN
DONT LES AUTRES ELEMENTS ONT ETE PUBLIES
DANS «ROYALISTE-CAHIERS-TRIMESTRIELS» N° 12 et 13
SOUS LES TITRES : «LA SCIENCE POLITIQUE» ET
«TECHNIQUE ET POLITIQUE»

HEGEL, DIEU ET L'ETAT

Par delà les passions, les morales et les religions, par delà les communautés humaines, les moments de l'histoire, Hegel a voulu penser la totalité du réel et comprendre cette totalité dans son unité. Ce qui est, selon lui, faire œuvre de vérité, parce que vérité et unité sont identiques, puisque la réalité est unité, puisqu'il y a unité de la pensée et de la réalité. L'histoire montre la raison en marche vers cette totalité, l'esprit en marche vers l'absolu. La philosophie se présente donc comme le savoir absolu, qui se découvre à travers les contradictions de la réalité : « *la dialectique*, dit Hegel, *est la réalité qui se comprend elle-même* ». Réalité qui est rationnelle, qui doit se révéler dans unité, au terme de la dialectique. Comme la vérité ne se sait pas encore elle-même, comme la réalité n'est pas encore une, comme la nature ne se sait pas esprit, le philosophe doit découvrir les lois de cette nature qui ignore qu'elle est raisonnable, montrer le cheminement de l'esprit vers l'absolu, penser cette totalité qui n'est pas encore accomplie. Ainsi, la *Phénoménologie de l'esprit* retrace l'histoire de la conscience, et la philosophie du droit retrace les moments du droit, de la famille à la société civile et à l'Etat, qui est à la fois réalisation de l'idée morale, de la volonté substantielle et de la réalité concrète en synthèse du tout et de la personne, de l'universel et du singulier. L'Etat hégélien absorbe la morale et réalise la religion, pour leur accomplissement, ou pour leur anéantissement ?

Pour Hegel, l'Etat est un englobant absolu de l'existence humaine, et l'histoire des hommes est celle du perfectionnement de l'Etat. Une histoire qui passe par plusieurs moments désignant chacun un progrès de l'esprit, et qui peut être comparée aux caractéristiques du système nerveux : dans celui-ci on distingue la sensibilité (qui est un mouvement insensible interne du corps comme la croissance) et l'irritabilité (qui est la sensibilité tournée vers l'extérieur). On peut ainsi comparer la famille à la sensibilité et la société civile à l'irritabilité, le tout étant constitué par l'Etat, identique au « système nerveux pour soi, organisé en soi ». De même que le système nerveux achevé ne détruit pas la sensibilité et l'irritabilité, le moment étatique n'annule pas la famille et la société civile qui sont deux manifestations de l'ordre rationnel, de l'esprit à l'œuvre dans l'histoire. Mais leur vérité profonde est l'Etat, qui doit donner à la famille la conscience du but poursuivi et de permettre l'unification de la société civile. La famille annonce l'Etat en ce qu'elle exclut l'égoïsme. Mais, dit Hegel, l'esprit de l'Etat n'est pas celui des pénates. L'esprit n'apparaît pas sous la forme du sentiment mais sous la forme de la conscience, du vouloir et du sa-

voir : comme pour Rousseau, l'Etat n'est rien s'il n'est pas voulu et pensé par ses membres. Mais Rousseau a confondu l'Etat et la société civile qui n'est que le « champ de bataille des intérêts individuels de tous contre tous » (1). La société civile est composée d'individus visant des buts égoïstes, c'est celle de l'*homo economicus* qui conserve toujours une volonté arbitraire et contingente, des individus qui poursuivent un intérêt économique et ne peuvent accepter d'être commandés par d'autres qu'eux-mêmes. La société civile a donc pour logique le contrat, qui définit les règles de la compétition économique et pour aboutissement la destruction de l'organisation politique puisque chacun ne veut obéir qu'à lui-même. Cependant, la société civile crée un universel de premier niveau sur lequel se fondera l'Etat.

L'Etat est pour Hegel le lieu de convergence de tous les aspects de la vie. Il est à la fois la réalisation de l'idée éthique, de la volonté substantielle, et de la liberté :

« L'Etat est la réalité effective de l'idée éthique - l'esprit éthique en tant que volonté substantielle, révélée, claire à elle-même, qui se pense et se sait, qui exécute ce qu'elle sait et dans la mesure où elle le sait. Il a son existence immédiate dans les mœurs, son existence médiatisée dans la conscience de soi, dans le savoir et dans l'activité de l'individu, de même que, par sa conviction, l'individu possède sa liberté substantielle en lui (l'Etat) qui est son essence, le but et le produit de son activité. » (2) Ce n'est pas l'individu qui crée l'Etat. Il existe en nous, dans notre conscience et dans notre volonté, mais n'existe pas pour nous. Il est la raison même par-delà les individus :

« En tant que réalité effective de la volonté substantielle, réalité qu'il possède dans la conscience de soi particulière élevée à son universalité, l'Etat est le rationnel en soi et pour soi. Cette unité substantielle est but en soi, absolu et immobile, dans lequel la liberté atteint son droit le plus élevé, de même que ce but final possède le droit le plus élevé à l'égard des individus dont le devoir suprême est d'être membres de l'Etat. » (3) Hegel précise que « l'Etat en soi et pour soi est le tout éthique, la réalisation effective de la liberté. C'est un but absolu de la raison de faire de la liberté une réalité effective. L'Etat c'est l'esprit présent dans le monde et qui se réalise consciemment en lui, alors que, dans la nature, il ne se réalise que comme l'Autre de lui-même, comme esprit endormi. Ce n'est qu'en tant qu'il est présent dans la conscience et qu'il se connaît lui-même comme objet existant, que l'esprit est l'Etat. Lorsqu'il s'agit de la liberté, il ne faut pas partir de l'individu, de la conscience de soi individuelle, mais uniquement de l'essence de la conscience de soi, car, que l'homme le sache ou non, cette essen-

ce se réalise pas par sa propre force et les individus ne sont que des moments de sa réalisation. C'est la marche de Dieu dans le monde qui fait que l'Etat existe. Le fondement de l'Etat est la force de la raison qui devient effective en tant que volonté.» (3).

Ainsi l'homme est inconscient de ce qui se fait en lui, et de ce qui advient de l'histoire. Mais Hegel le sait : il connaît la raison et ses ruses, il discerne le plan de Dieu, il montre l'Etat accomplissant l'individu et sa liberté. Pourtant ce qu'il décrit semble être une gigantesque mécanique dont l'homme n'est que l'instrument aveugle et qui le broie. Mécanique révélée par une véritable psychanalyse des hommes et de leur histoire : «La *fin générale* avec laquelle commence l'histoire est de donner satisfaction au *concept* de l'esprit. Mais cette fin n'existe qu'*en soi*, c'est à dire comme *nature* : c'est un désir inconscient, enfoui dans les couches les plus profondes de l'intériorité et toute l'œuvre de l'histoire universelle consiste (...) dans l'effort de la portée de la conscience. L'homme fait son apparition comme *être naturel se manifestant comme volonté naturelle* : c'est ce que nous avons appelé le côté subjectif, besoin, désir, passion, intérêt particulier, opinions et représentations subjectives. Cette masse immense de désirs, d'intérêts et d'activités constitue les *instruments* et les moyens dont se sert l'esprit du monde pour parvenir à sa fin, l'élever à la conscience et la réaliser. Car son seul but est de se trouver, de venir à soi, de se contempler dans la réalité. C'est leur *bien propre* que peuples et individus cherchent et obtiennent dans leur agissante vitalité, mais en même temps, ils sont les *instruments* et les *moyens* d'une chose plus élevée, plus vastes qu'ils ignorent et accomplissent inconsciemment.» (4)

D'où la thèse célèbre d'une ruse de la raison souveraine qui poursuit son chemin par delà les accidents de l'histoire et les destinées humaines. L'homme ne le sait pas, les conflits qui l'opposent aux autres hommes ont un sens différent de celui qu'il leur prête. Il peut s'user en ces combats, périr, mais peu importe puisque c'est le tribut payé à la raison, au cheminement de l'idée dans l'histoire : «l'intérêt particulier de la passion est donc inséparable de l'affirmation active de l'universel; car l'universel résulte du particulier et du déterminé, et de leur négation. Le particulier a son propre intérêt dans l'histoire, c'est un être fini et en tant que tel il doit périr. C'est le particulier qui s'use dans le combat et est en partie détruit. C'est de ce combat et de cette disparition du particulier que résulte l'universel. Celui-ci n'en est point troublé. Ce n'est pas l'idée qui s'expose au conflit, au combat, au danger; car elle se tient en arrière hors de toute attaque et de tout dommage et envoie au combat la passion pour s'y consumer. On peut appeler *ruse de la raison* le fait qu'elle laisse agir à sa place les passions, en sorte

que c'est seulement le moyen par lequel elle parvient à l'existence qui éprouve des pertes et subit des dommages. Car c'est seulement l'apparence phénoménale qui est en partie nulle et en partie positive. Le particulier est trop petit en face de l'universel : les individus sont donc sacrifiés et abandonnés. L'idée paie le tribut de l'existence et de la caducité, non par elle-même, mais au moyen des passions individuelles. César devait accomplir le nécessaire et donner le coup de grâce à la liberté moribonde. Lui-même a péri au combat, mais le nécessaire demeura : la liberté selon l'idée se réalise sous la contingence extérieure.» (5) Pour certains, Hegel serait le philosophe du libéralisme : la liberté s'accomplit dans l'Etat, l'Etat ne détient aucun des moments de sa réalisation. Pourtant, après que les hommes aient fait, au 20ème siècle, diverses expériences totalitaires, les textes de Hegel ne peuvent manquer de prendre une autre signification. La «ruse de la raison», qu'elle soit «matérialiste-scientifique», ou national-socialiste et raciste, a bien produit les effets décrits par Hegel : affrontements de peuples, sacrifices d'individus à l'idée en marche, incarnée par une nation et un parti, réduction des hommes et des peuples à l'état d'instruments d'une raison totalitaire, volonté «d'élever les hommes à la conscience de classe ou de race» par tous les moyens, soumission des désirs, des intérêts et de l'éthique à un état englobant toute l'existence. Liberté abolie, éthique sacrifiée sur l'autel d'une nouvelle divinité. Alexandre Kojève, disciple de Hegel, n'admirera-t-il pas Staline et Salazar ?

C'est que le système de Hegel conduit à une divinisation de l'Etat -même si l'esprit objectif qu'il réalise n'est pas encore l'esprit absolu - et recèle des incertitudes et des obscurités quant à la place de la liberté - même si cet Etat est présenté comme «la réalité effective de la liberté concrète.» D'une part, l'homme n'a pas d'existence en dehors de l'Etat conçu comme un tout, d'autre part, la liberté épuisée, abolie, sacrifiée par la raison à l'œuvre de l'histoire se trouve miraculeusement sauvée et accomplie :

Pour Hegel «c'est seulement dans l'Etat que l'homme a une existence conforme à la raison. Le but de toute éducation est que l'individu cesse d'être quelque chose de purement subjectif et qu'il s'objective dans l'Etat. L'individu peut certes utiliser l'Etat comme un moyen pour parvenir à ceci ou à cela. Mais le vrai exige que chacun veuille la chose même et élimine ce qui est inessentiel. Tout ce que l'homme est, il le doit à l'Etat : c'est là que réside son être. Toute sa valeur, toute sa réalité spirituelle, il ne les a que par l'Etat. Ce qui constitue sa réalité spirituelle, c'est le fait que la raison, son être même, devient un objet pour lui en tant que sujet connaissant et se présente à lui comme une objectivité immédiatement existante. C'est ainsi que l'homme est conscience, c'est ainsi qu'il participe aux mœurs, aux lois, à la vie éthique et

étatique. Car le vrai est l'unité de la volonté subjective et de la volonté générale : dans l'Etat, l'universel s'exprime dans des lois, dans les déterminations rationnelles et universelles.» (6) Si c'est *seulement dans l'Etat* que l'homme a une existence conforme à la raison, celui qui refuse l'Etat, qui soupçonne l'autorité, est objectivement un fou. Conclusion logique, qui est celle que tout Etat du type hégélien met aujourd'hui en pratique. De même, s'il n'a de réalité spirituelle et éthique que dans l'Etat (7), si c'est là que réside son être», l'homme libre qui dit non à l'Etat, n'est plus un homme, mais un mort en sursis, ou une bête. Là encore, certains Etats ont appliqué rigoureusement la conséquence des principes posés par Hegel. Il est vrai que, pour lui, «l'Etat n'existe pas pour les citoyens». Ce n'est ni un serviteur, ni un «fonctionnaire» de la société. Ce qui ne signifie pas, selon Hegel, que les citoyens sont les moyens de la finalité étatique : «... le rapport fin-moyens n'a pas de validité ici, car l'Etat n'est pas une abstraction qui se dresse face aux citoyens, mais ceux-ci sont des moments, comme dans la vie organique où aucun membre n'est la fin ou le moyen d'un autre.» (8)

Encore faut-il pour que ce dilemme n'existe plus, que la liberté de l'homme soit préservée dans l'Etat. Certes Hegel souligne qu'«un Etat est bien ordonné et fort en lui-même quand l'intérêt privé des citoyens est uni à une fin générale de l'Etat, quand l'intérêt privé et la fin de l'Etat trouvent l'un dans l'autre leur satisfaction et leur réalisation (...) Mais cette unification ne peut devenir réelle que si l'Etat arrive - ce qui présuppose de longues luttes intellectuelles - à prendre conscience de la fin générale et à se donner une multitude d'institutions conformes à cette fin. En outre, il faut lutter contre les intérêts particuliers et les soumettre à un dressage aussi long que difficile.» (9) De même, la justice ne semble pas pouvoir être sauvegardée : «...il est possible que l'individu subisse une injustice - mais cela ne concerne pas l'histoire universelle et son progrès, dont les individus ne sont pas les serviteurs, les instruments.» (10) Il est vrai que les victimes de l'injustice auront toujours, comme consolation, la philosophie. Mieux encore, la philosophie «réconcilie, elle transforme le réel qui paraît injuste et l'élève jusqu'au rationnel, en montrant qu'il est fondé sur l'idée elle-même et en mesure de donner satisfaction à la raison.» (11) Comme tout système de pensée, celui de Hegel se justifie par lui-même. Une fois acceptées les prémisses, Hegel a toujours raison dans le système hégélien : si l'homme est être de raison, il saura découvrir, ou la philosophie lui fera découvrir, le rationnel qui est en lui et dans le monde. Mais, s'il est, selon la définition de Bocce «substance individuelle de nature rationnelle», s'il est œuvre de la raison, il ne verra que l'injustice qu'il éprouve et

la liberté qui lui est arrachée. L'esprit et l'Etat lui paraîtront autre et contraignant.

De même, la reconnaissance de l'universel par l'homme, la réalisation de sa liberté dans l'Etat n'est ni démontrable, ni démontrée dans le système hégélien. Il ne s'agit que d'une pétition de principes. Ainsi, pour Hegel, «la liberté concrète consiste en ceci que la personne individuelle et ses intérêts particuliers trouvent leur développement complet et obtiennent la reconnaissance de leur droit-pour-soi (dans le système de la famille et de la société civile); mais elle consiste aussi bien en ceci que d'une part, ils passent d'eux-mêmes à l'intérêt de l'universel et que, d'autre part, avec leur savoir et leur vouloir, ils reconnaissent cet universel, le reconnaissent comme leur propre esprit substantiel et agissent en vue de l'universel comme de leur but final.» (12) Il n'est pas dit comment et pourquoi ce passage de l'individuel à l'universel peut se réaliser. Hegel le conçoit dans les *Principes de la philosophie du droit* comme un phénomène spontané. Pourtant, dans l'Encyclopédie, la description de l'œuvre bénéfique de l'Etat se double d'aperçus sur les luttes qu'il doit mener, sur les contraintes qu'il doit imposer, sur les résistances qu'il doit briser pour maintenir les communautés dans l'unité : «l'essence de l'Etat n'est pas l'universel en soi et pour soi, l'être rationnel de la volonté, mais, l'universel qui, se sachant et s'affirmant lui-même, est absolument subjectivé et qui, en tant que réalité effective, est un individu. Relativement à l'extrême de la singularité, c'est à dire à la multitude des individus, son œuvre est double : elle consiste en premier lieu à conserver les individus comme personnes, donc à faire du droit une réalité nécessaire, et aussi à promouvoir leur bien - bien que chacun recherche d'abord pour soi-même, mais qui a aussi incontestablement un côté universel - autrement dit à protéger la famille et à diriger la société civile. Elle consiste en second lieu à ramener l'une à l'autre, ainsi que toutes les dispositions d'esprit et les activités de l'individu, qui tend à être pour lui-même un centre, dans la vie de la substance universelle, et en ce sens, à briser par sa libre puissance la résistance de ces sphères subordonnées pour les maintenir dans l'unité immanente et substantielle.» (13)

La liberté concrète de la famille et de la société civile ne va pas de soi, comme le laissait supposer le schéma hégélien. Comme chez Rousseau, il y a lutte entre les sociétés particulières, vainqueurs et vaincus, dominants et dominés. Quant à la liberté de l'individu, elle est abstraite, se situant dans la conscience du lien qui l'unit à l'Etat : «... la rationalité est réellement présente dans l'Etat et elle y est confirmée par une façon d'agir conforme à ces institutions. Cette disposition d'esprit consiste dans la confiance (qui peut devenir une compréhension plus ou moins développée par la culture), dans la conscience que mon intérêt substantiel et

particulier est conservé et contenu dans l'intérêt et dans les buts d'un autre (cet autre étant ici l'Etat), en raison du rapport où il se trouve avec moi comme individu singulier. Il est résulte immédiatement qu'il n'est pas un autre pour moi et qu'en ayant conscience de celà, je suis libre.» (14)

Face à la liberté des hommes et à l'autonomie des communautés l'Etat doit employer la force, exercer sa maîtrise : preuve que la raison réalisée n'est pas aussi souveraine qu'il paraissait. Est-ce là son seul rôle ? Ou faut-il voir en l'Etat hégélien une technocratie achevée ? Pour Claude Bruaire, (15) «L'Etat n'a aucun autre rôle, aucune autre matière, aucun autre lien de rationalité que la société économique (...) Les personnes réduites à leurs besoins et satisfaction ne sont alors que des individus dont les requêtes biologiques sont transformées, socialisées, mais demeurent telles. Si bien que l'Etat est exclusivement gestion technocratique de l'ensemble des individus producteurs et consommateurs.» Pourtant, L'Etat, selon Hegel, a un autre rôle, contraire à cette gestion paisible des besoins. Dans une société technocratique, «l'esprit de jouissance l'emporte sur l'esprit de sacrifice.» Ce matérialisme dissout l'esprit éthique, les conflits d'intérêts renaissent, menaçant l'unité du peuple. D'où la nécessité pour l'Etat de recourir à la guerre. Guerre pour la défense de l'individualité -dont de l'unité-guerre sans haine que permettent les armes modernes, guerre objectivement morale qui transporte l'individu au delà de lui-même.

Contre Kant, qui réclamait la constitution d'une ligne fédérative des princes chargés de régler les conflits entre Etats, Hegel estime que «l'Etat est une individualité et la négation est essentiellement contenue dans l'individualité. Si donc, plusieurs Etats s'unissaient pour constituer une famille, il faudrait que cette union, en tant qu'individualité, se crée un opposé ou un ennemi. Ce ne sont pas seulement les peuples qui sortent renforcés de la guerre, mais les nations, qui ont des querelles intestines, acquièrent par la guerre au dehors la paix à l'intérieur.» (16) Echo de cette lutte pour la reconnaissance, dans laquelle Hegel voit l'origine de toute vie sociale et où chacun, mettant sa vie en péril, cherche, en obtenant la reconnaissance de son adversaire, à le dominer.

Mais, c'est une guerre sans haine, une guerre de matériel où la mort devient simple statistique : «cette guerre n'est pas une guerre de familles contre d'autres familles, mais une guerre de peuples contre d'autres peuples et, de ce fait, la haine est indifférenciée, sans rapport avec la personnalité individuelle. La mort se transforme en quelque chose de général. C'est sans colère que l'on donne la mort, car si la colère apparaît dans le combat, elle se supprime. L'arme à feu est la découverte de la mort générale, indifférente, impersonnelle, et ce qui pousse à donner la mort, c'est l'honneur national, non le désir de porter atteinte à l'individu.

Mais l'offense qui donne lieu à la guerre vient dans l'indifférence complète de l'honneur concernant tout individu particulier.» (17) Vision qui ne correspond à aucune réalité observable par Hegel. Car la guerre de «familles contre d'autres familles» - celles des monarchies avant 1789 - étaient des guerres sans haine, où le soldat devait être épargné et dont l'idéal était de ressembler à une partie d'échec où l'adversaire devait capituler sans même qu'un coup de fusil soit tiré. C'est avec la guerre des peuples, idéologique et totale, que la haine («contre les tyrans») fut cultivée. L'arme à feu n'a rien changé à la nature des conflits, qui tantôt entraînent la «mort indifférente», tantôt naissent de la haine à l'égard des personnes, pour de toutes autres raisons que celles indiquées par Hegel.

Haineuse ou non, cette menace de la guerre a pour objet de troubler des exigences trop quiètes, de secouer une société qui risque de s'assoupir : «pour ne pas laisser les systèmes particuliers s'enraciner et se durcir dans cet isolement, donc pour ne pas laisser se désagréger le tout et s'évaporer l'esprit, le gouvernement doit, de temps en temps, les ébranler dans leur intimité par la guerre; par la guerre, il doit déranger leur ordre qui se fait habituel, violer leur droit à l'indépendance, de même qu'aux individus qui, en s'enfonçant dans cet ordre, se détachent du tout et aspirent à l'être-pour-soi inviolable et à la sécurité de la personne, le gouvernement doit, dans ce travail imposé, donner à sentir leur maître, la mort. Grâce à cette dissolution de la forme dans la substance, l'esprit réprime l'engourdissement dans l'être-là naturel loin de l'être-là éthique; il préserve le soi de la conscience et l'élève dans la liberté et dans sa force.» (18)

La guerre est donc nécessaire. Loin d'être un mal absolu comme le pensait Kant, elle comporte une «moralité objective» et force l'individu à se sacrifier pour l'Etat, à manifester son patriotisme et son courage qui est la vertu éthique par excellence. «Dans l'état de guerre, dit Hegel, la vanité des choses et des biens temporels, qui d'ordinaire donne lieu à des propos édifiants, est prise au sérieux. C'est pourquoi la guerre est le moment où l'idéalité de ce qui est particulier obtient son droit et devient réalité. Elle a alors cette signification plus haute que, par elle, comme je l'ai dit ailleurs, se conserve la santé éthique des peuples dans son indifférente vis-à-vis des déterminités et vis-à-vis du processus par lequel elles s'installent comme habitudes et deviennent fixes, tout comme le mouvement des vents préserve les eaux des lacs du danger de la putréfaction, où les plongerait un calme durable, comme le ferait pour les peuples une paix durable et *a fortiori* perpétuelle.» (16)

Par delà l'Etat et son appareil, par delà la gestion technocratique des besoins, apparaît donc une autre maîtresse : la mort que l'Etat doit «donner à sentir» au peuple. Il y a l'orgueil national que l'Etat obtient par la lutte pour la reconnaissance. Et il y a, entre l'Etat et la société civile, comme entre la nation et les autres nations, que des rapports de force, aboutissant à la ruine des communautés brisées, à la mise en esclavage des nations vaincues. Nul souci donc, au service d'une communauté d'hommes libres, de préservation de la vie des hommes et de leur amitié, aucun amour du prochain, mais le désir éperdu qui s'affirme et veut se faire reconnaître contre la vie et la nature contre les autres hommes et les autres peuples. L'éthique ne se trouve pas accomplie dans l'Etat, mais bien révoquée, non au terme de l'histoire, mais dès l'origine de la société et dans la thèse fondamentale de l'anthropologie hégélienne.

C'est ce que montre Alexandre Kojève : «Ce n'est qu'en se sachant irrémédiablement mortel que le sage peut atteindre la plénitude de la satisfaction. En y regardant de plus près, on constate que cette conséquence dernière du hégélianisme est psychologiquement moins paradoxale qu'il ne le semble à première vue. Certes l'idée de la mort n'augmente pas le *bien-être* de l'homme; elle ne le rend pas *heureux* et ne lui procure aucun *plaisir*, ni aucune joie. Mais elle est seule à pouvoir *satisfaire son orgueil*, c'est à dire à pouvoir lui procurer précisément cette satisfaction que Hegel a en vue; car la satisfaction hégélienne n'est autre chose que la satisfaction du désir anthropologique et humain de la reconnaissance (*anerkennen*), du désir de voir tous les autres hommes attribuer une valeur absolue à son *individualité libre historique* ou sa *personnalité*. Or ce n'est qu'en étant et se sentant mortel ou fini, c'est à dire en existant et se sentant exister dans un univers sans au-delà ou sans Dieu que l'homme peut affirmer et faire reconnaître sa liberté, son historicité et son individualité *unique au monde*.» (19)

Cette reconnaissance résulte de la lutte de deux consciences de soi, dont l'une deviendra maître et l'autre esclave : «la lutte de la reconnaissance est à la vie et à la mort; chacune des deux consciences de soi met en *péril* la vie de l'autre et accepte pour soi cette condition, mais se met seulement en *péril*, en effet, chacun a aussi en vue la conservation de sa vie comme étant l'être-là de sa liberté. La mort de l'une qui résoud la contradiction d'un côté par la négation abstraite, grossière par conséquent de l'immédiateté, est ainsi, du côté essentiel, l'être-là de la reconnaissance qui y est en même temps mise de côté, une nouvelle contradiction supérieure à la première (20). La lutte se terminera par un rapport de domination et de servitude : dans cette lutte à mort, l'un des combattants prend

peur, préfère la vie à la mort et renonce à être reconnu libre. Hegel voit dans la dialectique du maître et de l'esclave «le phénomène dont est sortie la vie sociale des hommes, en tant que commencement des Etats». Mais cela ne signifie pas, pour lui, que la violence soit le fondement du droit, quoique ce soit le moment «nécessaire et légitime» du passage de la conscience de soi individuelle à la conscience de soi générale. Il y a bien des rapports de force, une menace et une crainte, mais le maître désire conserver l'esclave en vie après avoir été reconnu par lui. Ce qui est son intérêt, et la condition de son existence en tant que conscience de soi : entre le maître et le serviteur, il y a communauté des besoins et des soins : «A la brutale destruction de l'objet immédiat se substitue l'acquisition, la conservation et la formation de cet objet comme terme moyen permettant aux deux extrêmes, l'indépendance et la sujétion, de s'unir.» (21) C'est ainsi, comme le remarque Kojève, que la servitude est à l'origine de tout progrès humain, que l'histoire est celle de l'esclave travailleur. Mais surtout, face à l'esclave, le maître est reconnu dans sa valeur et dans son désir, alors que «le serviteur, réduit, en travaillant au service du maître, sa volonté individuelle et égoïste, met de côté l'immédiateté extérieure du désir; et cet abandon comme la crainte du maître constituent le commencement de la sagesse - le passage à la conscience de soi générale.» (21) que Hegel définit comme «l'affirmative connaissance de soi-même dans l'autre moi.»

Cependant, pour Kojève, c'est l'esclave qui sera vraiment l'homme satisfait : «seul l'esclave peut transcender le monde donné (...) et ne pas périr. Seul l'esclave peut transformer le monde qui le forme et fixe dans la servitude et créer un monde pour lui où il sera libre. Et l'esclave n'y parvient que par le travail forcé et angoissé au service du maître. Certes ce travail à lui seul ne le libère pas. Mais en transformant le monde par ce travail, l'esclave se transforme lui-même, et crée ainsi les conditions objectives nouvelles, qui lui permettent de reprendre la lutte libératrice pour la reconnaissance qu'il a au prime abord refusé par crainte de la mort.» (19)

Pour qu'il y ait conscience de soi, il faut qu'il y ait désir. C'est le désir qui constitue l'être, qui lui permet de prendre conscience de soi, de dire *moi*. Un moi qui ne peut s'affirmer que dans la destruction : «d'une manière générale, dit Kojève, le moi du désir est un vide qui ne reçoit un contenu positif réel que par l'action négative qui satisfait le désir en détruisant, transformant et *assimilant* le non-moi désiré.» (19) La réalité humaine, réduite à ce désir et à cette conscience de soi, contient en son principe la violence et la

mort. La vue n'est pas mise en jeu par l'autre, mais contre lui, l'existence ne procède que de l'asservissement de tous les hommes qui ne sont pas moi - de même que l'existence nationale est menacée s'il n'y a pas la guerre et la présence constante de la mort.

*

**

L'Etat totalitaire ne semble pas, cependant, constituer le dernier mot de la philosophie hégélienne. Cet Etat, réalisation de l'esprit objectif, ne serait que le moyen d'accéder à l'Esprit et au Savoir absolus, par lequel nous connaîtront Dieu. Il n'y aurait donc pas annulation de la religion dans l'Etat, mais accomplissement. Pour Hegel, «l'Etat est la volonté divine comme esprit présent et actuel qui se développe dans l'organisation du monde.», il aboutit à la constitution de la communauté universelle qui permet l'établissement du royaume de Dieu. La cité parfaite serait donc Dieu.

A moins que la cité parfaite ne soit divinisée. Car finalement cet Etat qui réalise la communauté universelle, se substitue au Christ, comme le monte Claude Bruaire : «l'égalité de la conscience de la réconciliation dans le Christ et de la conscience du soi réconcilié implique, comme une condition rigoureusement indispensable, la réalisation de l'Etat dont l'être objectif doit se substituer à celui du Christ historique pour constituer le corps unique de la communauté universelle, provoquant l'unité des esprits ralliés par la conscience du prince, et capable par conséquent de l'unité de l'Esprit divin, universel et singulier.» (22)

Dès lors, le système hégélien apparaît comme une «théologie chrétienne laïcisée» : «Hegel répète à plusieurs reprises que tout ce que dit la théologie chrétienne est absolument vrai, à condition d'être appliqué non pas à un Dieu transcendant, imaginaire, mais à l'homme réel, vivant dans le monde.» (19) D'ailleurs, Hegel indique clairement qu'il s'agit pour lui de créer une nouvelle religion : «L'esprit est déjà mûr pour se consacrer sous sa propre figure et oser rétablir son unité primitive (grecque) avec soi-même dans une *nouvelle religion* dans laquelle la souffrance et toute la gravité de son déchirement (chrétien) seront à la fois assumés et sereinement supprimés» (23) Et dans ses conférences de 1803-1804, Hegel écrit : «La religion est l'esprit représenté, le moi-

personnel qui ne fait pas coïncider sa conscience pure avec sa conscience objectivement réelle (...) l'idée de la religion absolue est cette idée spéculative que le Moi personnel, l'entité objectivement réelle est la pensée, que réalité essentielle et être donné sont la même chose. Ceci est posé de telle sorte que Dieu, la réalité essentielle absolue transcendante, est devenue homme, cet être objectivement réel *ici*; mais aussi que cette réalité objective s'est, supprimée dialectiquement, est devenue chose passée; et ce Dieu qui est d'une part réalité objective supprimée dialectiquement - c'est à dire universelle - est la même chose que l'esprit-du-peuple. Ce n'est qu'en tant qu'immédiateté (en tant que représenté comme un seul homme dénommé Jésus) qu'il est l'esprit de la communauté chrétienne. Que Dieu est esprit, cela est le contenu de cette religion (chrétienne).» (24)

Et Alexandre Kojève de commenter en ces termes : «Pour le chrétien, l'esprit absolu est un Dieu transcendant, tandis que pour Hegel il est *homme dans le monde*; et cette différence irréductible se ramène en fin de compte à ceci que l'esprit chrétien est éternel et infini, tandis que l'esprit qu'a en vue Hegel est essentiellement fini et mortel. C'est en y introduisant l'idée de la mort qu'on transforme la théologie en anthropologie. Et c'est en prenant cette idée à la lettre, c'est à dire en supprimant les notions de survie et de résurrection, qu'on aboutit à l'anthropologie vraie, ou hégélienne.»

Ainsi se révèle le sens caché de l'entreprise hégélienne. Athéisme caché, religion d'un Etat divinisé qui abolit l'homme, détruit les communautés naturelles, substitue à la morale chrétienne une éthique de la violence et de l'orgueil. Au terme de l'aventure de l'esprit, du cheminement de la raison dans l'histoire, il ne reste rien que le désir et la destruction, le désir de la destruction. Mais il faudra attendre que l'idéalisme hégélien s'incarne dans les Etats historiques, au XXème siècle, pour comprendre ce à quoi sa logique imperturbable aboutit.

Bertrand RENOUVIN

NOTES

- (1) «Principes de la Philosophie du Droit», par. 289.
- (2) idem, par. 257 .
- (3) idem, par. 258
- (4) «La Raison dans l'Histoire», p. 110
- (5) idem, p. 129
- (6) idem, p. 136
- (7) «... étant donné que l'Etat est Esprit objectif, l'individu ne peut avoir lui même de vérité, une existence objective et une vie éthique que s'il est membre de l'Etat» (Principes de la Philosophie du Droit, par. 258, remarque)
- (8) «La Raison dans l'Histoire», p. 137
- (9) idem, p. 109
- (10) idem, p. 98
- (11) idem, p. 101
- (12) «Principes de la Philosophie du Droit», par. 260.
- (13) «Encyclopédie», par. 537
- (14) «Principes de la Philosophie du Droit», par. 268
- (15) Claude Bruaire - «La Raison Politique»
- (16) «Principes de la Philosophie du Droit», p. 324
- (17) «Systeme du Sittlichkeit», p. 34
- (18) «Phénoménologie de l'Esprit», tome II, p. 23
- (19) A. Kojève - «Introduction à la lecture de Hegel»
- (20) «Précis de l'Encyclopédie», par. 432
- (21) Idem, par. 435
- (22) Claude Bruaire - «Logique et religion chrétienne dans la philosophie de Hegel»
- (23) texte cité par Maurice Clavel dans «Deux siècles chez Lucifer»
- (24) volume XX, cité par Pierre Boutang dans l'«Apocalypse du Désir»

ANNEXE

Fiche de synthèse de la Cellule Economie

Le texte qui suit est une fiche de synthèse rédigée en 1978 à la suite des travaux de la Cellule Economie sur les problèmes agricoles, dans le cadre d'un séminaire de réflexion qui fut à la base de bien des prises de position ultérieures de la NAR. Contrairement à l'étude sur les systèmes coopératifs publiée dans le «Lys Rouge» numéro 7 (avril 1980), l'étude sur le revenu agricole n'avait connu jusqu'à aujourd'hui qu'une diffusion à quelques exemplaires. Afin de permettre à chacun de compléter ses archives et de mieux comprendre la NAR, nous remédions aujourd'hui à cette carence.

Sur les problèmes actuels de l'agriculture, voir le premier numéro de notre revue bimestrielle.

ETUDE DU REVENU AGRICOLE : SYNTHESE DU DOSSIER

I- Présentation du revenu agricole

1) Présentation générale

Dans le système actuel des comptes nationaux de l'agriculture, le revenu agricole est calculé en considération du revenu de l'activité agricole (Revenu Brut Agricole), d'où se déduit approximativement le revenu disponible des ménages. Depuis 1973, le RBA en valeur réelle semble devoir croître très lentement, même si l'on excepte les accidents climatiques de 1975-1976. En 1977, il a baissé de 1,3%. Quant au revenu par exploitant, il n'a pu jusqu'ici se maintenir qu'en raison de l'hémorragie d'agriculteurs que connaît la France depuis de nombreuses années, et par les subventions. Le revenu moyen des ménages agricoles était en 1976 de 65.900 F (contre 68200 pour l'ensemble des ménages).

Le mode de calcul du revenu présente un certain nombre d'imperfections, qui tiennent à l'imprécision des classifications, à la non prise en compte de la constitution du patrimoine foncier ou des revenus extra-agricoles (14 à 20 % du revenu disponible selon les estimations), ainsi que du rôle des intra-consommations.

2) Les problèmes fiscaux

Les statistiques montrent de façon irréfutable que peu d'agriculteurs paient un impôt sur leur revenu (environ 1/3). En 1975, les foyers d'exploitants agricoles (9% des foyers français), qui possèdent 4% du revenu imposable en France, n'acquittaient que 2,8 % de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Au titre de 1975, 370.000 exploitants étaient imposés selon le régime forfaitaire, et 13.500 selon le régime du bénéfice réel. Certaines organisations réclament la généralisation du régime du bénéfice réel, qui présenteraient selon elles des avantages majeurs : une meilleure connaissance du revenu de chaque exploitant ; une meilleure assise des cotisations du BAPSA (à partir du revenu connu et non du revenu cadastral) ; de meilleurs choix dans les investissements à partir du revenu connu (influence sur les structures). Il faut cependant noter que bien des agriculteurs n'ont pas la formation comptable que nécessiterait l'établissement de leur bénéfice réel. Aussi s'oriente-t-on dans cette direction vers un régime simplifié.

La TVA est facturée aux acheteurs de produits agricoles et reversée à l'Etat qui, de son côté, rembourse la TVA payée par les exploitants sur les achats et les investissements (cela concerne en fait un agriculteur sur quatre). Il existe beaucoup d'autres taxes fiscales ou parafiscales sur l'agriculture.

3) Le système des prix

Le système des prix s'intègre pour l'essentiel dans le cadre de la politique agricole commune, qui elle-même se présente surtout comme une politique des prix. Les producteurs, quant à eux, ne voient la garantie de leur revenu que dans une politique de prix élevés. Cette politique, élément-clé de la P.A.C., est pourtant inadéquate et nocive à plus d'un titre : elle accroît les déséquilibres économiques, sociaux et régionaux, et amplifie les disparités ; elle profite pour l'essentiel aux gros agriculteurs ; elle contribue à faire négliger l'action sur les structures, la nécessaire organisation des producteurs, le contrôle du marché et de ses lois, l'arrêt des gaspillages par une politique d'utilisation rationnelle des connaissances et des techniques, autant d'éléments sans lesquels toute recherche de prix rémunérateurs ne peut être qu'illusoire.

Le système actuel doit d'autre part tenir compte du désordre monétaire et du mécanisme des montants compensatoires monétaires (correctifs des différentiels de taux entre la parité d'une monnaie nationale et sa parité "verte" exprimée en unité de compte or - 888,67 mg. d'or fin). Quant à la hiérarchie des prix, réclamée par les organisations professionnelles, elle est restée jusqu'ici peu convaincante.

4) Le problème foncier

Le prix moyen de l'hectare en 1977 a pratiquement triplé depuis 10 ans (17.000 F), et de sérieux problèmes se posent aux agriculteurs qui doivent investir dans la terre. On assiste depuis bien des années à une vaste spéculation foncière, la terre devenant un moyen de dégager des profits spéculatifs, et non plus un outil de travail. Les organisations professionnelles et même l'épiscopat français se sont intéressés à ce problème, qui a pour l'essentiel deux origines :

- Le transfert de Zones agricoles en zones à urbaniser. En outre les groupements fonciers agricoles (GFA) constitués par l'épargne permettent l'entrée dans ce secteur des investisseurs institutionnels au détriment des agriculteurs.
- Des exploitants propriétaires vendent une partie de leurs terres à des fins uniquement spéculatives, et mettent parfois leurs fermiers dans de sérieuses difficultés de cette façon. Il faut reposer à ce sujet le problème de la notion de propriété.

Quant aux SAFER, elles ne peuvent remplir pleinement leur rôle, d'autant que la jurisprudence de la Cour de Cassation a limité leur droit de préemption. Par ailleurs, un problème très aigu de succession se pose : à l'heure actuelle 4 millions d'hectares au minimum n'entrent pas dans une succession familiale prévisible, ce qui laisse prévoir une sortie de 80 milliards de francs dans les 20 prochaines années pour l'acquisition du foncier. La politique de l'installation et la politique des structures en général visent au développement d'une "paysannerie moyenne" et, à travers cela, à une compression des effectifs pouvant atteindre 385.000 exploitants en 1985, comme le préconisait S. Mansholt. De tels objectifs comportent des dangers et des inconvénients graves, assortis d'erreurs fondamentales quant aux choix retenus pour l'agriculture française.

La gestion du patrimoine forestier et des peupleraies reste encore trop à la discrétion des propriétaires privés, qui déboisent intempestivement ou pratiquent des boisements excessifs (en ne payant qu'une simple taxe), à des fins exclusivement spéculatives.

c) Investissements, charges et consommations intermédiaires

Outre les investissements fonciers, liés à l'acquisition en faire-valoir direct, les investissements en matériel agricole sont très importants (12,5 milliards en 1976). En règle générale, lorsqu'il s'agit d'arbitrer entre la consommation du ménage et les investissements, les ménages agricoles préfèrent employer leur revenu à accumuler du capital. Charges et consommations intermédiaires progressent plus vite que le chiffre d'affaire (1967 : 45% du CA; 1977 : + de 60 % du CA), ce qui tient non seulement au poids des salaires, engrais, aliments du bétail, etc., mais à l'endettement qui oblige parfois les agriculteurs à quitter la profession (la plupart des emprunts ne sont pas bonifiés). Saisies et expulsions ne sont pas rares.

De plus, les quasi-monopoles de sociétés souvent étrangères (engrais, machines, carburants ...) permettent à ces sociétés de jouer sur les prix des produits nécessaires à la production (IPPINEA) qui augmentent toujours plus vite que les prix à la production (IPAP). Enfin, faute de formation suffisante des agriculteurs, faute d'actions de recherche (par exemple des études de sol), on assiste à un gaspillage de certains produits comme les engrais, nuisible à l'équilibre de la nature et préjudiciable au revenu des agriculteurs par l'augmentation des coûts de production. A noter que les charges sociales des petits exploitants sont un de leurs problèmes essentiels.

6) Les subventions de l'Etat

Les subventions d'exploitation s'élevaient en 1977 à 4,4 milliards de francs (dont 2,6 de subventions sécheresse non-versés en 1976). La politique de subventions est une tradition en France. De leur côté, les agriculteurs, qui se sont enfermés pendant des années dans un ghetto enrêlant sans cesse des subventions, ne veulent plus maintenant être des "assistés", mais ne suggèrent en remplacement qu'une politique de prix élevés, ce qui procède d'une analyse à courte vue et d'une confiance aveugle dans un marché incontrôlé. Quant aux calamités, financées par des subventions exceptionnelles de l'Etat, elles pourraient être indemnisées par une caisse d'assurances avec participation paysanne.

7) La commercialisation des produits

Les agriculteurs se disent attachés au choix entre la commercialisation directe et l'écoulement par les coopératives. Celles-ci (environ 4500 sans les CUMA) connaissent un vaste mouvement de restructuration : les très grandes coopératives se développent (ex. : Coopérative de Landerneau, CA de 2 milliards de francs), avec des problèmes surmontables au niveau du poids de chaque producteur ; les unions de coopératives contribuent à la diffusion de marques nationales (sapées par les "produits libres"), et donnent du poids aux producteurs français sur le plan national et international. Toutefois se pose le problème de la survivance des petites coopératives (qui n'ont pas de difficultés lorsqu'elles trouvent une activité spécifique), et celui des relations encore embryonnaires avec les coopératives de consommateurs. Mais la domination des centrales d'achat par des groupes multinationaux qui rejettent autant qu'ils le peuvent les coopératives vers les opérations les moins rentables de début de chaîne, et le faible développement des industries agro-alimentaires françaises, marquent de sérieuses limites au système actuel. De plus, dans les coopératives, la pondération de voix donne une importance primordiale aux très gros producteurs.

8) La condition agricole

Disparités nationales (ces chiffres globaux couvrent des réalités très diverses) : - du revenu net d'exploitation par exploitation : 3,9
- du RNE par actif : 7,5
- entre la Lozère et la "Couronne " parisienne : 15

Les conditions de vie des exploitants et des salariés agricoles restent difficiles en général. Notons d'emblée qu'on dénombrait en 1976 environ 5000 exploitants dont le revenu annuel dépassait 200000 francs courants, et qu'environ 1/4 des actifs agricoles ne se consacrent à l'agriculture qu'à temps partiel, ce qui accroît leurs contraintes. Les agriculteurs, après avoir souhaité la parité de revenu avec les autres secteurs, ne revendiquent plus maintenant que la parité des taux de croissance. Mais cet objectif n'est pas non plus atteint.

Pour les agriculteurs, les services publics et privés, les centres commerciaux et les établissements communaux sont éloignés. Le célibat reste un problème préoccupant, lié à l'alcoolisme et au suicide, de même que l'enseignement, puisqu'un fils d'agriculteur sur quatre s'inscrit en seconde. 1/5 des agriculteurs et 1/4 des salariés agricoles se plaignent fortement des conditions de logement qu'ils trouvent mauvaises. Chez les exploitants, et de façon encore plus nette chez les salariés, les consommations de première nécessité (alimentation, etc.) occupent une part très importante du budget, au détriment des dépenses de loisir, d'hygiène, d'habitation. A cet égard, les actifs de l'agriculture sont en retrait même par rapport à la moyenne des ouvriers. Quant à la possession de voitures, réfrigérateurs, etc., même si elle tend à s'aligner sur le reste des ménages, elle correspond souvent à des nécessités d'ordre professionnel. Le problème des infrastructures, des transports, etc., est aigu dans certaines régions isolées et difficiles

d'accès en dépit de leur importance économique (montagnes et piémonts, etc.).

La question des salariés doit être considérée sous trois aspects : salaires (en général peu élevés), conditions de vie et temps de travail (nettement supérieur à celui de la moyenne des salariés), rôle social dans l'exploitation et les organismes professionnels.

II - La revendication syndicale

1) FNSEA et CNJA : positions proches du gouvernement

— L'agriculture est un service public. Il faut donc mettre fin au système des subventions et pratiquer une opération "vérité des prix".

- La P.A.C. est bonne, malgré la nécessité d'aménagements (réorganisation des marchés). Les montants compensatoires, qui pénalisent les agriculteurs français, doivent être supprimés dans les trois ans.
- Il faut soutenir les agriculteurs qui se modernisent, qui investissent dans le capital d'exploitation, ainsi que les jeunes qui s'installent (objectif : 12.000 par an, actuellement : 9000). Il faut donc favoriser la politique des prêts bonifiés. Les "canards boiteux" et même certaines petites exploitations viables doivent disparaître (départs à la retraite anticipées, etc.).
- Il faut favoriser les GFA mutuels
- Il faut une vraie hiérarchie des prix (viande = +2,2% en unité de compte ; Céréales = +1%)

2) MODEF

- Pour une politique de subventions combinée avec une politique des prix
- Pour l'exploitation familiale, la propriété privée et le maintien des petits exploitants
- Pour la revalorisation du rôle des fermes dans l'agriculture
- Pour une meilleure couverture des risques sociaux, une lutte contre la spéculation foncière, de meilleures conditions de vie
- Pour une refonte des règlements communautaires.

Bien d'autres groupes moins importants, plus radicaux ou plus conservateurs, existent. Pour les organisations spécialisées (par exemple, pour les fruits et légumes), la revendication est généralement d'ordre technique, et les positions globales ne remettent rien de fondamental en cause. Quant aux grandes centrales syndicales (CGT, CGT-FO, CFDT), leurs revendications concernent les salariés agricoles (statut, parités de revenus et de conditions de vie avec les autres salariés).

III- La situation dans les trois régions-tests

Ces trois régions sont spécifiques, et aucune comparaison globale n'est possible, ni entre elles, ni avec d'autres régions.

1) BRETAGNE (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan)

Spéculations : viande (orientation principale), lait, produits avicoles, fruits et légumes, céréales, pommes de terre, vin (Loire-Atl.).

Revenu : Le revenu par exploitation est supérieur à la moyenne nationale dans le Finistère, sensiblement inférieur dans le Morbihan et légèrement inférieur dans les autres départements. Partout, il a tendance à baisser. Les départements bretons comptent parmi ceux où la terre est la moins chère proportionnellement au revenu qui en est tiré, grâce aux productions hors-sol. Compte tenu de l'importance de l'élevage, il faut relever que les aides directes y sont particulièrement importantes. Les aides exceptionnelles représentaient environ 8% du revenu dans l'élevage en 1976-1977. Les consommations intermédiaires ont crû de 17% en 1977, surtout les aliments du bétail et les engrais. Le Finistère (production porcine et laitière) est un des départements les plus intensifs (7^e position).

2) MIDI VITICOLE (Aude, Hérault, Gard)

Spéculations : Vins (orientation principale), fruits et légumes, pomme de terre.

Revenu : Le revenu par exploitation, en forte hausse, reste quand même inférieur à la moyenne nationale, sauf dans le Gard où il est à un haut-niveau.

Dans les trois départements, l'évolution est à la hausse (9,5% en deux ans grâce aux recettes en vin). Comme en Bretagne, la charge foncière par rapport au revenu qui est ~~xxx~~ tiré de la terre est faible, mais cela est dû ici aux forts rendements à l'hectare. Toutefois, le revenu à l'hectare n'est pas uniforme. Ainsi trouve-t-on l'Hérault en 15^o position, mais le Gard et l'Aude assez loin en 31^o et 39^o position. L'augmentation des consommations inter-médiaires (14% en 1977) est essentiellement dû à l'emploi massif de produits de traitement des végétaux (développement des maladies cryptogamiques).

3) LE COULOIR RHODANIEN (Drôme, Ardèche, Isère, Rhône)

Spéculations : Polyculture-élevage (Ardèche-Drôme), élevage-polyculture (Isère), vins (Rhône), fruits et légumes.

Revenu : Raisins, fruits, productions fourragères : autant de productions extrêmement sensibles aux aléas climatiques, et qui provoquent des variations sensibles de revenus, particulièrement ressenties dans les petites exploitations qui jouent ici un rôle important. Le revenu moyen par exploitation est inférieur à la moyenne nationale (de façon très accentuée dans l'Ardèche), et la tendance est à la baisse, sauf dans le Rhône. Les consommations inter-médiaires augmentent principalement du fait des produits parachimiques et pétroliers. Cette région est hétérogène et difficile à analyser globalement, de même qu'il existe dans un même secteur, comme les fruits, d'importantes variations d'un sous-secteur à un autre.

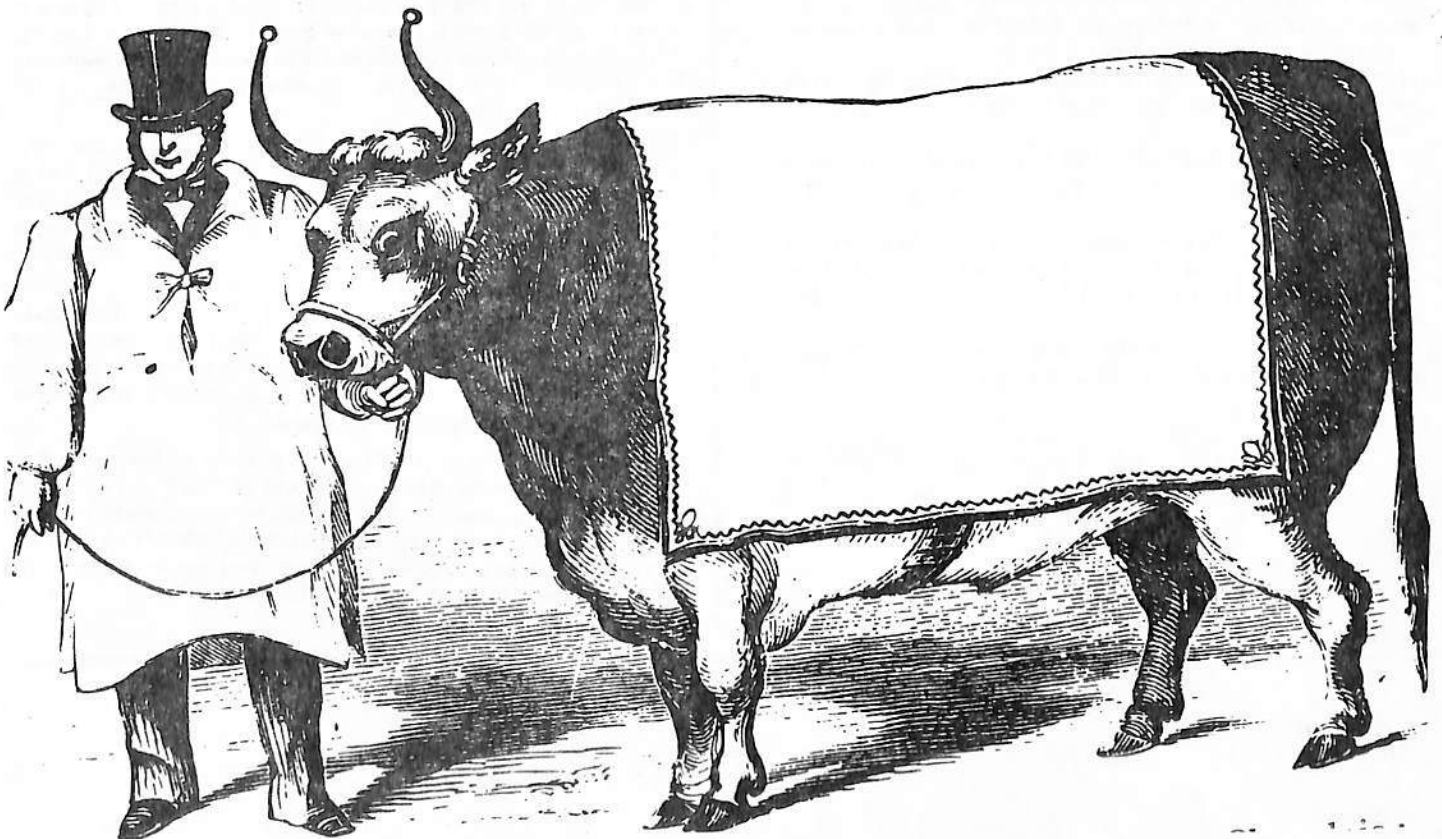
IV - A travers la question du revenu agricole, quels choix pour l'agriculture ?

Face aux mythes qui président depuis des années à la politique agricole et qui hantent l'esprit de bien des agriculteurs (mythes des gains de productivité, des subventions, des prix etc.), il est possible de définir quelques directions cohérentes pour favoriser l'émergence d'une grande agriculture nationale et accroître la responsabilité des agriculteurs :

- Faire cesser les gaspillages en menant une action conforme de formation et de recherche. Les coûts de production s'en trouveront diminués, le revenu des agriculteurs sainement conforté. De même, faire cesser le monopole des sociétés de produits nécessaires à l'agriculture, qui ont la mainmise sur les prix de ces produits et pèsent ainsi sur les coûts de production.
- Prendre les mesures qui s'imposent pour freiner la spéculation et limiter autant que possible l'acquisition en faire-valoir direct.
- Faire cesser la politique d'assistance à vue, tout en favorisant le contrôle du marché, jusqu'ici subi : cela passe par l'organisation des producteurs pour tenir le marché. A partir de là, des caisses de péréquation protégeraient les producteurs des aléas et leur permettraient d'investir normalement.
- Assurer la revitalisation des zones rurales : cela suppose un coup de frein sérieux à la disparition des exploitations, une démocratisation des procédures d'aménagement et de remembrement, une politique d'installation dans le cadre d'une organisation en commun.
- Favoriser la responsabilité et l'"autogestion" des producteurs dans les groupements et les coopératives (d'où aménagement des statuts).
- Assurer l'action des coopératives dans les domaines de la commercialisation actuellement contrôlés par des groupes multinationaux, favoriser le développement des marques nationales et amplifier l'action commune avec les coopératives de consommateurs, dans un esprit de prise en main et de responsabilité, au-delà de la simple étiquette "producteur" ou "consommateur".
- Protéger lorsque c'est nécessaire le marché intérieur. A Plus long terme, développer une stratégie multilatérale où la CEE ne serait plus un partenaire quasi-exclusif.

- Développer nos potentialités et freiner les importations dans des secteurs comme les céréales, la viande de cheval et de porc.
- En ce qui concerne les salariés, la révision de leur condition et de leur statut supposerait une réflexion profonde et globale sur l'exploitation agricole, ses structures, ses rapports internes, son mode d'organisation. Les prêts bonifiés pour le logement devraient comprendre une enveloppe consacrée exclusivement au logement des salariés, qui doivent eux aussi se sentir concernés par le développement des responsabilités au sein de la profession agricole, seul moyen d'éviter les réactions et les attitudes corporatistes.

Etude de la cellule "Economie" de Paris



LYS ROUGE

Le LYS ROUGE est une revue trimestrielle, organe d'expression des cellules et des cercles de la Nouvelle Action Royaliste. Il publie des études significatives qui ne prétendent nullement donner des solutions définitives ou les positions officielles du mouvement, mais veulent surtout être une contribution à la réflexion collective des royalistes.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 14

Le numéro 14 du «Lys Rouge» apporte de nouveaux documents sur le monarchisme international : la traduction d'un article de «Monarchia Oggi» intitulé «La Nar et le PPM portugais, une nouvelle ligne politique pour l'an 2000» et un reportage du même journal sur les Journées Royalistes 1982.

La partie centrale du «Lys Rouge» est constituée par l'étude de Bertrand Renouvin sur «Hegel, Dieu et l'Etat», faisant suite à une série d'articles sur la science politique dans les «Cahiers trimestriels de Royaliste». Enfin, fidèle à sa vocation le «Lys Rouge» publie une étude de la cellule Economie sur le revenu agricole qui n'avait encore connu aucune diffusion.

ANCIENS NUMÉROS DU «LYS ROUGE» ENCORE DISPONIBLES

NUMÉROS VENDUS 8 F franco de port

Numéro 2 : «Monarchistes proudhoniens» (Pierre Andreu) - «L'impossible association du capital et du travail» (P. Chassard) - «Perspectives pour la cellule Economie».

Numéro 4 : «Enquête sur le Logement» - «Etude sur l'Enseignement» par le groupe de Saint-Etienne - «Vers une nouvelle politique industrielle».

Numéro 5 : «L'aménagement industriel» - «Dossier Energie: les sources possibles» - «Projet pour une réforme des études médicales».

Numéro 6 : «La Francophonie» - «Le système monétaire européen» (Alain Solari) - «La France est royaume» (Luc de Goustine).

Numéro 7 : «Le système coopératif» - «Le nucléaire» (suite du débat) - «Ernst Jünger et le Travailleur» (François Moulin) - «Maurice Clavel» (Gérard Leclerc) - «L'histoire régionale».

Numéro 8 : «Etude sur la Sécurité Sociale» - «Le logement : proposition pour une nouvelle politique».

NUMÉROS VENDUS 10 F franco de port

Numéro 9-10 : «Le discours légitimiste est nécessairement de synthèse» (J-P Lamy) - «Légitimité et élections présidentielles» (B. Renouvin) - Extraits d'un «Court traité du Pouvoir» écrit par Pierre Boutang en 1957 - «Déracinement et perte de légitimité» (texte de Simone Weil) - «Le concept de légitimité chez Philippe de Saint Robert» (A. Tisserand) - «Réflexion sur la Tradition royale» (H. Montaigu) - «L'Orléanisme» (F. Aimard).

Numéro 11 : «L'Etat légitime» - «La légitimité d'une révolution» - «Le Prince et le Peuple» (J-F Tristschler) - «Les Bourbons» (documents) - Texte intégral de la Constitution espagnole - «Monarchie espagnole et projet monarchique pour la France» (J-P Lamy) - «Aborder la constitution espagnole» (H. Saint-Vallier).

Numéro 12 : «Précisions sur la loi salique» (Ph. Cailleux) - «Fondements historiques de la légitimité gaullienne» (R. Hostache) - «Des prérogatives de la couronne espagnole» (D. Decherf) - «Discussion d'un numéro de la revue Pouvoirs sur l'Espagne» (F. Aimard).

Numéro 13 : «Un projet culturel pour le bassin de l'Adour» (club Nouvelle Citoyenneté de Pau) - «Bref tour d'horizon du monarchisme mondial» (F. Aimard) - «Le monarchisme en Allemagne» (Harald Schmautz) - «La NAR expliquée à des Italiens» (B. Renouvin) - documents divers sur le monarchisme à travers le monde.

BULLETIN DE COMMANDE OU D'ABONNEMENT

NOM : Prénom :

Adresse :

- s'abonne au LYS ROUGE pour 4 numéros à partir du N° et verse
(40 F tarif normal) (60 F abonnement de soutien)

- commande le(s) numéro(s) du «L.R.» et verse pour cela

Chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS
C.C.P. «Royaliste» 18 104 06 N Paris

